

Image not found or type unknown



Comment classer les documents comptables d'une entreprise ?

Fiche pratique publié le 22/05/2014, vu 459 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

La loi n'impose aucune méthode de classement à l'entreprise. Cependant, les obligations comptables qui pèsent sur elle rendent nécessaires la mise en place d'une organisation administrative.

Afin de faire face aux contrôles fiscaux, les **classeurs comptables** doivent être conservés à portée de main pendant 4 ans. Les classeurs plus anciens doivent être conservés pendant une durée de 10 ans, à partir de la clôture de l'exercice.

[Voir le guide](#)